

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	3	2	5

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
25	0	0	1 (Jean Pierre Faye)

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à LEFEBVRE Frankie, DUPUY Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

FINANCES

Délibération n° 07 – 2019 : Compte Administratif 2018 – SPANC

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire qu'il ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du budget annexe ZAE des Rivières de Bussy.

Madame Monique LENOBLE, Vice-présidente de la Commission Finances est désignée comme présidente pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF SPANC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés.....		34 463,55 €		10 998,22 €	- €	45 461,77 €
Opérations de l'exercice.....	19 243,83 €	24 081,00 €	30 514,75 €	36 530,87 €	49 758,58 €	60 611,87 €
TOTAUX.....	19 243,83 €	58 544,55 €	30 514,75 €	47 529,09 €	49 758,58 €	106 073,64 €
Résultats de clôture.....		4 837,17 €		6 016,12 €		10 853,29 €
Restes à réaliser.....			32 637,58 €	20 011,24 €		
TOTAUX CUMULES.....	19 243,83 €	58 544,55 €	63 152,33 €	67 540,33 €	82 396,16 €	126 084,88 €
RESULTATS DEFINITIFS.....		39 300,72 €		4 388,00 €		43 688,72 €

Mme Lenoble précise que le Compte Administratif 2018 du budget SPANC tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2018 du budget annexe SPANC établi par Monsieur le Trésorier d'Eymoutiers.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER le Compte Administratif 2018 du budget annexe SPANC
- DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser 2018 ;
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 19 mars 2019

La Présidente de séance,
Monique LENOBLE



Acte rendu exécutoire le : 9 - MAI 2019
Publié le : 9 - MAI 2019

